Chef.fe de projet Investissement, développement territorial et ingénierie financière

1. Identification du poste

Rubrique	Description
Intitulé du poste	Chef.fe de projet Investissement, développement territorial et ingénierie financière
Rattachement hiérarchique	Sous l'autorité du Directeur du CRPV de Guadeloupe et de la Sous-Préfete
Contrat	CDI
Statut	Cadre
Temps de travail	Forfait annuel en jours
RTT	Jours de repos déterminés selon le calcul annuel applicable au forfait en jours
Rémunération	45 900 € brut annuel
Financement du poste	Financement prévu pour trois ans au titre d'une mission portée par le CRPV, à la suite de la réponse à un appel à projets par la préfecture de Guadeloupe
Cadre de référence	Chef de projet Investissement – ANCT et Banque des Territoires
Téléphone de service	Mis à disposition
Frais de déplacement	Prise en charge selon les règles internes en vigueur
Frais de mission	Prise en charge selon le barème URSSAF applicable
Télétravail	Possible selon l'organisation du service
Prévoyance	Couverture prévoyance
Mutuelle	Prise en charge à hauteur de 50 % par l'employeur
Recrutement	Participation de la sous-préfète chargée de la cohésion sociale et/ou de ses déléguées au processus de recrutement

2. Finalité du poste

Sous l'autorité du directeur, la ou le Chef.fe de projet Investissement accompagne les collectivités dans l'identification, la définition, la programmation, le financement, la mise en œuvre et l'évaluation des projets d'investissement contribuant au développement économique, social et environnemental des quartiers prioritaires.

Le poste s'inscrit dans le cadre de référence Chef de projet Investissement – ANCT et Banque des Territoires. Il vise à accompagner l'ensemble des collectivités concernées afin d'identifier les besoins d'investissement en cohérence avec les orientations de la politique de la ville, définies en concertation avec les habitants et en lien avec une approche attentive au développement du pouvoir d'agir des personnes et des collectifs.

Les missions confiées contribuent directement aux missions socles du CRPV : mise en réseau des acteurs, montée en compétences, capitalisation des connaissances, production d'outils et diffusion des pratiques utiles aux collectivités, associations, opérateurs et partenaires institutionnels.

3. Objectif général

Accompagner les collectivités dans la construction de leur volet investissement des contrats de ville, en partant d'un diagnostic partagé des besoins, d'une programmation opérationnelle, d'un plan de financement consolidé et d'une démarche de suivi, de reporting et d'évaluation des effets produits.

4. Positionnement du poste au regard du niveau d'activité prévisionnel 2027

Le plan de répartition d'activité 2027 positionne le poste de Chef.fe de projet Investissement sur un volume annuel de 220 jours forfaitaires. La fonction combine quatre familles d'activité complémentaires : animation territoriale, formation et accompagnement, production de ressources, et fonctions transversales de conduite de projet.

Axe d'activité	Heures affectées (indicatif selon niveau d'activité)	Part du poste	Responsabilités dominantes
Animation des réseaux d'acteurs et développement territorial	150 jours	68 %	Réaliser les diagnostics territoriaux, identifier les besoins d'investissement, mobiliser les porteurs de projets et animer les coopérations ainsi que les instances liées au volet investissement des Contrats de ville.
Formation et développement des savoirs et savoir-faire des acteurs			Analyser les besoins, former les acteurs et accompagner les porteurs de projets dans la structuration de leurs opérations, en mobilisant les ingénieries techniques et financières nécessaires.

Production de ressources, capitalisation et diffusion de la connaissance			Assurer une veille sur les dispositifs et financements, produire des ressources méthodologiques, capitaliser les expériences et informer régulièrement l'écosystème local de l'avancement des projets.
Fonctions supports, transversales et conduite de projet	70 jours	32 %	Élaborer et piloter la programmation des investissements, coordonner les projets, mobiliser les financements et assurer leur suivi administratif, technique, financier et évaluatif.

5. Mission principale attendue

Le ou la Chef.fe de projet Investissement devra réaliser ou consolider un diagnostic des besoins des collectivités, identifier les projets d'investissement prioritaires au regard des orientations de la politique de la ville et accompagner leur programmation opérationnelle, financière et partenariale.

Le ou la Chef.fe de projet accompagne les démarches d'investissement et de développement territorial dans les domaines du développement économique, de l'habitat et du cadre de vie, des services à la population, de la transition écologique et des mobilités, ainsi que de l'économie sociale et solidaire, au bénéfice des quartiers prioritaires.

6. Méthode d'intervention attendue

Le ou la Chef.fe de projet met en œuvre une démarche exploratoire, progressive et partenariale, en entonnoir, fondée sur :

- l'observation du territoire, de ses acteurs, de ses ressources et de ses initiatives ;
- le recueil et le croisement des données et des points de vue ;
- l'objectivation des besoins et la formalisation d'une représentation partagée ;
- la définition des problèmes et des changements recherchés ;
- la construction et l'expérimentation de réponses adaptées ;
- l'évaluation, l'ajustement et la capitalisation des actions.

L'évaluation est intégrée à chaque étape comme un outil de dialogue, de pilotage, d'apprentissage collectif et d'amélioration continue.

7. Activités principales

Animation des réseaux d'acteurs et développement territorial

Le ou la Chef.fe de projet mobilise les acteurs du territoire afin de faire émerger des projets d'investissement structurants répondant aux besoins des quartiers prioritaires et aux orientations des politiques publiques territoriales.

Montée en compétences et accompagnement des porteurs de projets

Le ou la Chef.fe de projet accompagne les collectivités et les porteurs dans la définition, la structuration et la sécurisation technique, économique et financière de leurs projets d'investissement.

Production de ressources, veille, capitalisation et diffusion

Le ou la Chef.fe de projet produit et diffuse les connaissances et les outils permettant aux acteurs locaux de mieux mobiliser les financements, les dispositifs et les méthodes utiles à leurs projets d'investissement.

Pilotage, conduite de projet et développement stratégique

Le ou la Chef.fe de projet assure le pilotage opérationnel, partenarial et financier des projets accompagnés, depuis leur émergence jusqu'au suivi de leur réalisation et de leurs effets.

8. Résultats attendus

Définition et programmation du volet investissement

Le ou la Chef.fe de projet recense les besoins d'investissement et traduit les priorités du territoire en une programmation cohérente avec le contrat de ville et les autres stratégies territoriales.

- Recenser les besoins, études et projets auprès des services de la collectivité et de ses partenaires.
- Identifier et prioriser les opérations à inscrire dans le volet investissement.
- Préparer la programmation et la faire valider par les élus et les instances compétentes.
- Veiller à sa cohérence avec les autres volets du contrat de ville et les projets du territoire.
- Définir, pour chaque projet, le calendrier, le plan de financement, les partenaires et les articulations nécessaires.
- Actualiser la programmation et préparer les décisions correspondantes.

Mise en œuvre et pilotage des projets d'investissement

Le ou la Chef.fe de projet coordonne l'avancement opérationnel, technique et financier des projets, mobilise les ingénieries nécessaires et organise leur gouvernance.

- Accompagner les porteurs dans la définition, la faisabilité et le montage de leurs projets.
- Identifier et mobiliser les études, expertises, assistances à maîtrise d'ouvrage et ressources d'ingénierie nécessaires.
- Élaborer les cahiers des charges, piloter les études et proposer les plans d'action.
- Construire et suivre les plans de financement, solliciter les financeurs et sécuriser les opérations.
- Coordonner les services et partenaires mobilisés autour des projets.

- Installer et animer les comités techniques et comités de pilotage.
- Préparer les arbitrages, organiser les validations et rendre compte aux élus.
- Assurer le suivi administratif, technique, financier et évaluatif des opérations.
- Produire les tableaux de bord, bilans et éléments de reporting.
- Participer aux réseaux professionnels et aux animations nationales ou locales des chefs de projet.

Animation de l'écosystème et valorisation des projets

Le ou la Chef.fe de projet fédère les acteurs économiques et territoriaux autour des investissements et valorise leur contribution au développement des quartiers prioritaires.

- Mobiliser et informer régulièrement les collectivités, entreprises, associations, acteurs de l'ESS, chambres consulaires et partenaires économiques.
- Organiser la concertation avec les habitants et assurer un retour sur les projets engagés.
- Développer les coopérations, mutualisations et partenariats financiers.
- Communiquer sur le programme, son avancement et ses réalisations.
- Capitaliser les expériences et diffuser les pratiques utiles au développement économique des quartiers prioritaires.
- Contribuer aux dynamiques régionales et nationales ainsi qu'à l'essaimage des démarches réussies.

9. Conditions d'exercice du poste

Travail le samedi et le dimanche et jours fériés	Possible selon les manifestations, et la nécessité de service
Déplacements	Déplacements en Guadeloupe et, le cas échéant, dans l'Hexagone pour formation ou participation aux rencontres du RNCRPV.
Frais de déplacement	Prise en charge selon le barème kilométrique applicable.
Frais de mission	Prise en charge selon le barème URSSAF applicable.
Cadre conventionnel	Aucune convention collective applicable à ce jour ; aucune évolution de la grille salariale n'est prévue à ce stade.

10. Savoirs attendus

Savoirs

Le ou la Chef.fe de projet maîtrise l'environnement territorial, institutionnel et financier des projets d'investissement.

- Collectivités territoriales, politique de la ville et Contrats de ville.
- Dispositifs d'investissement et financements publics et privés.
- Ingénierie territoriale, financière et partenariale.

Savoir-faire

Le ou la Chef.fe de projet maîtrise la programmation, le montage et le suivi des projets d'investissement.

- Construire une programmation, un calendrier et un plan de financement.
- Accompagner le montage technique, administratif et financier des projets.
- Animer des réseaux et des actions de montée en compétences.
- Assurer le suivi, l'évaluation, le reporting et la capitalisation.

Savoirs relationnelles et organisationnelles

Le ou la Chef.fe de projet sait mobiliser des interlocuteurs variés et conduire plusieurs projets avec rigueur.

- Autonomie, organisation et capacité d'adaptation.
- Sens de la coopération et du travail partenarial.
- Qualités rédactionnelles et esprit de synthèse.

Études et expériences

Le poste nécessite une formation supérieure et une expérience adaptée à la conduite de projets territoriaux.

- Formation supérieure en développement territorial, politiques publiques, ingénierie de projet, économie ou domaine équivalent.
- Expérience en conduite de projets, accompagnement des collectivités ou ingénierie financière.
- La connaissance de la politique de la ville et du contexte guadeloupéen constitue un atout.

11. Modalités de Candidature

Rubrique	Description
CV	CV max 2 pages
Lettre de motivation	1 à 2 pages
Adresse mail	direction@crpv971.fr bureau@crpv971.fr
Candidature avant le	11 décembre 18h00
Période d'analyse prévisionnelle des candidatures	Du 14 au 18 décembre
Période d'Entretien prévisionnelle	Du 07 au 08 janvier
Horaire d'entretiens	De 9h00 à 18h00
Durée d'entretiens	45 minutes environ
Comité de sélection 4 à 7 personnes	Représentants du bureau Membres de l'association Directeur Représentant de la préfecture